
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le vendredi 7 avril 2017 à 13 h 30
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Michèle D. Biron, présidente

Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent

Mme Christine Gosselin, vice-présidente

Conseillère d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal

Mme Michelle Di Genova Zammit

Conseillère d'arrondissement, Anjou

M. Manuel Guedes

Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

M. Pierre L'Heureux

Conseiller d'arrondissement, Verdun

Mme Nathalie Pierre-Antoine

Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

M. Giovanni Rapanà

Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Mme Anne-Marie Sigouin

Conseillère de la ville, Sud-Ouest

Commissaire absente :

Mme Marie Cinq-Mars

Mairesse, Outremont

Le quorum est atteint

Aussi présent(e)s :

Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme

Mme Suzanne Laverdière, directrice, Service de la culture

M. Daniel Bissonnette, directeur, Cinéma, festivals et événements, Service de la culture

Mme Claire Rocher, conseillère en planification, Service de la culture

Mme Emmanuelle Hébert, conseillère en planification, Service de la culture

Assistance : 18 citoyens et représentants d'organismes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Michèle D. Biron, ouvre la séance à 13 h 35 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle annonce que la Commission poursuit aujourd'hui la deuxième étape de la consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal, qui vise à entendre les mémoires et opinions des citoyens et organismes intéressés. La présidente explique que compte tenu de la forte demande, huit assemblées publiques ont été prévues à cette fin, dont quatre se tiennent cette semaine.

Après s'être présentée, la présidente invite les membres de la Commission à le faire à leur tour. Elle souligne la présence dans la salle de Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif, de même que de Mme Suzanne Laverdière, directrice du Service de la culture, de M. Daniel Bissonnette, directeur des Cinéma, festivals et événements et de Mmes Claire Rocher et Emmanuelle Hébert, conseillères en planification au même service qui ont été impliquées dans la rédaction du projet de Politique.

La présidente rappelle à l'assemblée le mandat de la Commission, le contexte de la consultation et les moyens par lesquels la participation de la population montréalaise et des milieux concernés a été sollicitée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Christine Gosselin, appuyée par Mme Michelle Di Genova Zammit, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal : audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission

Avant de débiter l'audition des mémoires, la présidente informe l'assemblée du désistement de la Société des musées de Montréal, qui faisait partie de la liste des intervenants à cette assemblée. Elle indique que l'organisme présentera tout de même un mémoire, lequel sera rendu disponible sur le site web des commissions permanentes.

La présidente donne quelques consignes aux représentants des cinq organismes inscrits, puis les invite à tour de rôle à présenter les principales propositions contenues dans leurs mémoires et à échanger avec les commissaires.

3.1. M. JACQUES-ANDRÉ DUPONT, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET MME ROSELINE RICO, VICE-PRÉSIDENTE, AFFAIRES GOUVERNEMENTALES, L'ÉQUIPE SPECTRA

M. Dupont débute la présentation du mémoire de L'Équipe Spectra en attirant l'attention des commissaires sur les liens forts qui unissent cet organisme à Montréal et sur sa contribution à la créativité, au vivre ensemble et au tissage de la trame événementielle et culturelle de la métropole. Les observations qu'il partage aujourd'hui portent principalement sur la transformation du Quartier des spectacles et sur la recherche de solutions pour que le dynamisme de ce modèle puisse perdurer.

Les préoccupations exprimées par L'Équipe Spectra à cet égard concernent à la fois la fuite des revenus autonomes vers les commerces voisins en contexte de gratuité d'accès aux sites des festivals, la perte d'espaces d'arrière-scène en contexte de développement immobilier dans le secteur et enfin, le soutien aux lieux privés de diffusion culturelle. Pour chacun de ces enjeux, l'organisme propose des mesures que la Ville pourrait mettre en œuvre à court ou à moyen terme, comme en fait foi son mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Demande des précisions concernant la perte de revenus des festivals et événements et la nature des redevances sur l'activité des commerces environnants qu'il pourrait être possible de prélever / S'interroge sur le statut et l'usage, en période hors festival, des terrains qui servent d'espaces d'arrière-scène pendant les festivals.
M. Pierre L'Heureux	Demande si la fermeture de plus grandes portions de rues pourrait être envisagée comme solution au problème de perte d'espaces d'arrière-scène / S'interroge sur l'impact, pour les revenus fiscaux municipaux, de la fuite des revenus autonomes des festivals vers les commerces.
M. Manuel Guedes	Demande quelle est l'expérience des autres grandes villes nord-américaines à l'égard des problématiques soulevées.
Mme Anne-Marie Sigouin	Demande des précisions sur le volet « aménagement urbain » des recommandations, entre autres au sujet de la création d'un zonage « Quartier des spectacles ».

3.2. M. PIERRE MOREAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL, BUREAU DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DU QUÉBEC

La présentation de M. Moreau vise essentiellement à exposer aux commissaires la nature de la mission du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) et à mettre en lumière sa contribution spécifique à la vie culturelle montréalaise. M. Moreau dresse le portrait de la filière audiovisuelle au Québec, puis explique la nature des neuf chantiers majeurs mis en place par le BCTQ (incitatifs fiscaux, effets visuels, enregistrements sonores, réalité virtuelle et augmentée, etc.). Il termine en mentionnant cinq demandes adressées à la Ville par le BCTQ en vue de contribuer à maintenir la compétitivité de l'industrie du cinéma et de la télévision à Montréal, comme en font foi le [mémoire](#) et la [présentation](#) de l'organisme, disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	S'intéresse aux retombées fiscales de l'industrie audiovisuelle pour les villes / Mentionne l'importance des retombées intangibles de cette industrie (revenus des artistes et techniciens par exemple, qui leur permettent de se libérer pour animer en parallèle une vie culturelle importante pour Montréal par des activités artistiques non rémunérées).
---------------------	---

Mme Christine Gosselin

Souligne l'importance de l'effort que le BCTQ compte faire pour réduire l'empreinte écologique des activités de l'industrie du cinéma et de la télévision à Montréal et l'intérêt de considérer ceci comme un avantage compétitif / Suggère de mieux faire connaître cet effort pour favoriser l'acceptabilité sociale des tournages dans les quartiers montréalais.

3.3. M. MARIO FORTIN, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, CINÉMAS BEAUBIEN ET DU PARC ET MME ÉLAINE ÉTHIER, FONDATRICE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE, THÉÂTRE EMPRESS – CINÉMA NDG

C'est en tant que représentants de trois cinémas indépendants bien implantés dans leurs quartiers respectifs que M. Fortin et Mme Éthier déposent aujourd'hui un mémoire devant la Commission. Leur objectif principal est de faire en sorte que la Ville envisage la prochaine politique culturelle en reconnaissant les cinémas indépendants comme de véritables lieux de vie sociale et culturelle dans les quartiers et comme de puissants leviers pour le développement économique local.

M. Fortin et Mme Éthier recommandent entre autres à la Ville, d'une part, d'œuvrer pour simplifier et encourager la création de cinémas dans les quartiers et, d'autre part, de soutenir les projets en cherchant à doter les salles de cinémas d'une identité architecturale forte, qui leur permette de se fondre dans les quartiers. Ils suggèrent également de créer des espaces dédiés aux jeunes et/ou à la programmation complémentaire et de soutenir la mise en place d'un programme de soutien à la diffusion de la programmation des cinémas de quartier, comme en fait foi le mémoire déposé, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin	Indique souscrire entièrement aux perspectives présentées dans le mémoire / Reconnaît les effets bénéfiques des cinémas de quartier pour la vitalité économique et sociale de leurs milieux d'implantation.
M. Pierre L'Heureux	Salue le travail formidable réalisé depuis plusieurs années par M. Fortin pour soutenir cette activité culturelle importante pour les Montréalais / S'interroge sur les mesures qui pourraient être mises de l'avant par la Ville pour assurer une relève entrepreneuriale pour les cinémas de quartier / Demande si des projets de cinémas de quartier pourraient voir le jour ailleurs que dans d'anciennes salles de cinéma.
Mme Christine Gosselin	S'interroge sur la vision « à chaque quartier, son cinéma » et sur le bassin de population qui devrait être desservi en moyenne par un cinéma de quartier pour que celui-ci soit viable.
Mme Michèle D. Biron	Demande dans quelle mesure l'ouverture de cinémas de quartier pourrait être justifiée alors que l'on a assisté il y a quelques années à la fermeture de nombreuses salles de cinéma un peu partout à Montréal.

3.4. M. NICOLAS GIRARD DELTRUC, DIRECTEUR, FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA

Après une introduction lui permettant de présenter le Festival du nouveau cinéma (FNC), la notoriété et la crédibilité dont il jouit à l'échelle internationale – en grande partie grâce à l'apport et au soutien financier et logistique de la Ville de Montréal – ainsi que la spécificité de sa programmation, M. Girard Deltruc, fait part aux commissaires de certaines problématiques que la Ville doit considérer au cours des cinq prochaines années. Parmi celles-ci, mentionnons la disponibilité de salles bien équipées sur le plan numérique, la question de savoir si Montréal souhaite se doter d'un festival de cinéma d'envergure, qui profiterait du resserrement de la programmation des festivals de Tribeca et de Toronto, et enfin, le fossé majeur qui existe entre l'extraordinaire savoir-faire montréalais en matière de création et de production d'œuvres numériques et la capacité de diffusion de ces œuvres auprès du grand public.

M. Girard Deltruc présente enfin les domaines où le FNC peut offrir un soutien à la Ville pour que les intentions contenues dans son projet de Politique de développement culturel puissent se réaliser (créativité numérique, médiation culturelle et mutualisation), comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin

S'interroge sur les raisons qui expliquent le resserrement de la programmation des festivals de Tribeca et de Toronto, qui auraient réduit leur contenu de plus de 25 %.

3.5. MME PIERRETTE GINGRAS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET M. FABRICE MARANDOLA, PRÉSIDENT, GROUPE LE VIVIER

M. Marandola se réjouit d'entrée de jeu de l'inclusion au projet de Politique culturelle de trois principes d'action (rassembler, stimuler et rayonner), qui correspondent aux objectifs et au mandat du Groupe Le Vivier, organisme œuvrant dans le domaine des musiques de création et des musiques nouvelles. M. Marandola indique que Le Vivier adhère également aux trois chantiers proposés, particulièrement pour ce qui concerne la mutualisation, la diversité culturelle, la création artistique, la mise à niveau des salles sur le plan numérique et enfin, la médiation culturelle.

Mme Gingras poursuit en présentant à la Commission les principales recommandations de l'organisme, lesquelles ont pour objectif général d'inviter la Ville à mieux protéger et soutenir les créateurs, et plus particulièrement l'élite artistique, comme en fait foi le mémoire déposé, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions. Il est par exemple proposé de mieux intégrer l'université à la cité en mettant en place des passerelles entre étudiants et artistes professionnels ou encore de développer l'essor des diffuseurs spécialisés, pôles essentiels de référence disciplinaire et d'accès aux équipements et aux nouvelles technologies.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin

Salue la participation du Groupe Le Vivier à la consultation, ainsi que son action, qui incarne bien la nouveauté et l'évolution des formes artistiques, ici et ailleurs.

4. Levée de l'assemblée

La présidente remercie Mme Gingras et M. Marandola, ainsi que toutes les personnes et les organismes qui ont pris le temps de lire attentivement le projet de Politique, de rédiger un mémoire et de venir aujourd'hui faire part à la Commission de leur avis. Elle indique que les mémoires qui ont été déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne dès demain, sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes.

La présidente rappelle que la consultation se poursuivra lundi prochain, le 10 avril, dans le cadre de deux séances publiques qui se tiendront à partir de 13 h 30, puis à partir de 19 h. Elle invite toutes les personnes présentes à assister à ces assemblées.

La séance est levée à 16 h, sur une proposition de Mme Nathalie Pierre-Antoine, appuyée par Mme Anne-Marie Sigouin.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste
